

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

9 May 2022

Budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021, financing for the period from 1 July 2021 to 30 June 2022 and proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023 of the support account for peacekeeping operations

(ACABQ report A/76/808; related reports of the Secretary-General A/76/596 and A/76/725)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the support account for peacekeeping operations on the budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and the proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023.

The Committee notes that the Secretary-General's proposal for 2022/23 amounts to \$373,596,000, including requirements for corporate initiatives in the amount of \$40,535,600, which represents an increase of \$17,182,900, or 4.8 per cent, compared with the approved resources for 2021/22.

In its report, the Committee makes overall comments and recommendations, including on the scalability of the support account, corporate costs, general temporary assistance positions, after-service health insurance, the impact of COVID-19 and the resident coordinator system.

With respect to scalability, the Committee remains concerned about the continued increase in the support account budget despite mission closures and reductions in military and civilian personnel. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to review and update previous studies based on a workload analysis, within existing resources,

with a view to considering the results in the context of the next proposed support account budget to better demonstrate scalability and reflect efficiency gains.

Regarding Umoja-related costs, the Advisory Committee is of the view that this information continues to be provided in a piecemeal and inconsistent manner. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide, in his next report on Umoja, an overview of all resources, post and non-post, across all funding sources, related to the Umoja project, including any changes to the functions or funding source of posts and positions previously approved, including more detailed information and justifications for the positions for supply chain management initiative support.

On the use of general temporary assistance, the Advisory Committee notes the inconsistency in proposing conversions of these positions. The Committee also notes the pending study of the standards related to general temporary assistance positions, and recommends that the General Assembly request the Secretary-General to submit for its consideration policy proposals to guide the creation, extension or conversion of general temporary assistance positions. The Committee also reiterates its recommendation that the General Assembly request the Secretary-General to develop a more refined methodology for an efficient use of general temporary assistance for sick and maternity leave replacement as well as support during periods of peak workload, that would provide guidelines for the planning and use of such resources.

In addition, the Committee makes specific recommendations on the proposed post and non-post resources. On posts, the Committee recommends the approval of the establishment of 3 posts. Regarding the Secretary-General's proposal to transfer 18 positions related to the Umoja implementation support project from the peacekeeping cost recovery fund to the support account as posts, the Committee recommends the transfer of 16 general temporary assistance positions to the support account as positions, and the discontinuation of the remaining two positions. On the proposals to convert 15 general assistance positions to posts, the Committee recommends the approval of 5 proposed conversions, with the remaining 10 to remain as general temporary assistance positions. Under non-post resources, the Committee recommends reductions under

consultants and consulting services (\$92,700), official travel (\$662,700), and communications and information technology (\$151,500).

The Committee's recommendations would entail an overall reduction of \$1,809,000 to the proposal of the Secretary-General for the 2022/23 period.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

Le 9 mai 2022

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, point de l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

(Rapport du Comité consultatif : A/76/808 ; rapports correspondants du Secrétaire général : A/76/596 et A/76/725)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, qui porte sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le Comité note que le budget proposé par le Secrétaire général pour 2022/23 s'élève à 373 596 000 dollars, y compris les ressources demandées au titre des initiatives institutionnelles, d'un montant de 40 535 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 17 182 900 dollars, soit 4,8 %, par rapport aux ressources approuvées pour 2021/22.

Dans son rapport, le Comité formule des observations et des recommandations générales, notamment sur la modulation des ressources du compte d'appui, les dépenses institutionnelles, les emplois de temporaire (autres que pour les réunions), l'assurance maladie après la cessation de service, les répercussions de la COVID-19 et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

En ce qui concerne la modulation des ressources, le Comité reste préoccupé par le fait que le budget du compte d'appui continue d'augmenter malgré la fermeture de missions et la réduction des effectifs militaires et civils. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de revoir les études précédemment menées et d'actualiser les données sur la base d'une analyse de la charge de travail, dans les limites des ressources existantes, et de tenir compte des résultats obtenus dans le prochain projet de budget du compte d'appui de façon à prévoir une meilleure modulation des ressources et des gains d'efficience plus importants.

En ce qui concerne les dépenses liées à Umoja, le Comité consultatif estime que les informations communiquées à ce sujet restent fragmentaires et incohérentes. Il recommande à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général de présenter, dans son prochain rapport sur Umoja, une vue d'ensemble de toutes les ressources consacrées à Umoja, qu'il s'agisse de postes ou d'autres objets de dépense et quelle que soit la source de financement, y compris de tout changement de fonctions ou de source de financement concernant les postes et emplois de temporaire précédemment approuvés, ainsi que des informations et des justifications plus détaillées relatives aux emplois de temporaire à l'appui de l'initiative de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

S'agissant du recours au personnel temporaire (autre que pour les réunions), le Comité consultatif note que les propositions de transformation d'emplois sont incohérentes. Il prend note de l'étude actuellement menée sur les normes relatives aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui soumettre pour examen des propositions d'orientations sur la création, le renouvellement ou la conversion des emplois de temporaire (autres que pour les réunions). Il recommande de nouveau à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général d'élaborer une méthode plus fine permettant d'utiliser avec efficience le personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie et en congé de maternité, et pour fournir des renforts lorsque la charge de travail est au plus haut, y compris des directives relatives à la planification et à l'utilisation de ces ressources.

Le Comité formule également des recommandations particulières concernant les postes et les autres objets de dépense. Pour ce qui est des postes, le Comité recommande que soit approuvée

la création de 3 trois postes. En ce qui concerne la proposition du Secrétaire général de transférer, du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix au compte d'appui, 18 emplois de temporaire affectés au projet d'appui à la mise en service d'Umoja et de les transformer en postes, le Comité recommande que 16 de ces emplois soient transférés au compte d'appui, mais qu'ils restent des emplois, et que les 2 emplois restants soient supprimés. S'agissant de la transformation proposée de 15 emplois de temporaire (autres que pour les réunions), le Comité recommande que la transformation de 5 emplois soit approuvée et que les 10 autres emplois soient maintenus sans être transformés. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, le Comité recommande des réductions au titre des consultants et services de consultants (92 700 dollars), des voyages officiels (662 700 dollars) et des communications et de l'informatique (151 500 dollars).

L'application des recommandations du Comité entraînerait une réduction globale de 1 809 000 dollars par rapport au montant proposé par le Secrétaire général pour l'exercice 2022/23.

Monsieur le Président, je vous remercie.